



## Versement de primes et d'un forfait en octobre 2013

La Régie procédera prochainement au versement trimestriel du forfait annuel de prise en charge et de suivi de la clientèle vulnérable, de la prime de responsabilité, de la prime horaire de soutien aux services de première ligne en santé publique et de la prime de santé au travail du troisième trimestre de 2013.

### 1. Forfait annuel de prise en charge et de suivi de la clientèle vulnérable

Le versement trimestriel du forfait annuel de prise en charge et de suivi de la clientèle vulnérable pour le troisième trimestre de 2013 figurera à l'état de compte du **28 octobre 2013**.

### 2. Versement des primes

Le prochain versement trimestriel des primes de responsabilité, des primes horaires de soutien aux services de première ligne en santé publique et des primes de santé au travail figurera à l'état de compte du :

- **18 octobre 2013** pour les médecins rémunérés à honoraires fixes;
- **28 octobre 2013** pour les médecins rémunérés à tarif horaire.

### 3. État de situation

Il est possible pour les médecins de recevoir gratuitement, sur demande, un état de situation détaillant les forfaits ou les primes versés pour une période donnée. Votre demande doit préciser le type de forfait ou de prime ainsi que la période visée. Elle doit porter uniquement sur des forfaits ou des primes déjà versés.

Pour en faire la demande, veuillez communiquer avec le Centre d'assistance aux professionnels à l'adresse suivante : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)

#### À NOTER

Pour les **médecins rémunérés à honoraires fixes** :

Conformément aux renseignements transmis dans l'[infolettre 095](#) du 23 juillet 2013 et dans l'[infolettre 112](#) du 23 août 2013, nous vous soulignons que le forfait annuel de prise en charge et de suivi de la clientèle vulnérable est traité comme relevant du mode de l'acte. Aucune retenue pour fins d'impôts n'est effectuée sur ce forfait pour les médecins rémunérés à honoraires fixes.

c. c. Agences commerciales de facturation

#### Courriel

[services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)

#### Téléphone

Québec	418 643-8210
Montréal	514 873-3480
Ailleurs	1 800 463-4776

#### Télocopieur

Québec	418 646-9251
Montréal	514 873-5951

NOS PRÉPOSÉS SONT EN SERVICE  
DU LUNDI AU VENDREDI,  
DE 8 H 30 À 16 H 30  
(MERCREDI DE 10 H 30 À 16 H 30)